

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
COURBEVOIE

①1 N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

3 145 264

②1 N° d'enregistrement national : **23 00832**

⑤1 Int Cl⁸ : **A 47 B 47/00 (2023.01), A 47 B 77/00**

⑫

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

⑫② **Date de dépôt** : 30.01.23.

⑫③ **Priorité** :

⑫④ **Date de mise à la disposition du public de la demande** : 02.08.24 Bulletin 24/31.

⑫⑤ **Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire** : *Se reporter à la fin du présent fascicule*

⑫⑥ **Références à d'autres documents nationaux apparentés** :

Demande(s) d'extension :

⑦① **Demandeur(s)** : INOVAME Société par actions simplifiée — FR.

⑦② **Inventeur(s)** : MICLO Thierry et FENDENHEIM Jacky.

⑦③ **Titulaire(s)** : INOVAME Société par actions simplifiée.

⑦④ **Mandataire(s)** : CABINET HERRBURGER.

⑫④ **Système de meubles de cuisine.**

⑫⑤ **TITRE** : Système de meubles de cuisine
Système formé de caissons (KB, KH) auxquels sont assemblés des caissons complémentaires (KCB, KCH). Le caisson (KB, KH) se compose d'un premier côté extérieur (CB1), et d'un côté intermédiaire (CBI), assemblés à un dessous (DB, DH) et d'un dos (FB, FH) assemblé aux côtés et au dessous. Le caisson complémentaire (KCB, KCH) est formé d'un deuxième dessous (DB2, DH2), d'un deuxième côté extérieur (CBE2, CHE2) et d'un dos (FB2, FH2). Le dessous (DB2, DH2) est assemblé au côté (CBI, CHI), le second côté extérieur (CBE2, CHE2) est assemblé aux dessous (DB2, DH2), le dos (FB2, FH2) est assemblé au côté (CBI), au dessous (DB2, DH2) et au deuxième côté (CBE2). L'assemblage des dessous (DB, DH,) et dessus (DHH) aux côtés (CBE, CBI, CHE, CHI) est fait par des broches mécaniques (BRD, BRG) portées par les faces des côtés et engagées dans des perçages des chants des dessus/dessous, munis de verrous à came.

Figure 1

FR 3 145 264 - A1



Description

Titre de l'invention : Système de meubles de cuisine

DOMAINE DE L'INVENTION

[0001] La présente invention se rapporte à un meuble de cuisine comprenant au moins deux portes et un plan de travail couvrant le dessus ou un meuble haut ou leur combinaison.

[0002] Il est souligné que la conjonction « ou » utilisée dans la description et dans les revendications, par son sens habituel dans la langue française combinant les fonctions logiques de « ou inclusif » et de « ou exclusif » et remplaçant avantageusement l'idéogramme « et /ou ».

ETAT DE LA TECHNIQUE

[0003] Les meubles de cuisine tels que les meubles de cuisine modulaires sont connus et sont, en général, réalisés avec un dessous de côté, un fond et un dessus constitué par un plan de travail pour le meuble bas. L'avant du meuble bas ou haut est, en général, fermé par des portes reliées par des charnières aux deux côtés du meuble. Le meuble peut être subdivisé en deux volumes de rangement.

[0004] Les meubles hauts combinés aux meubles bas ont, en général, une forme et une construction analogue à celles des meubles bas.

[0005] **BUT DE L'INVENTION**

[0006] La présente invention a pour but de développer un meuble de cuisine, notamment destiné à être diffusé en kit, qui se compose d'éléments de dimensions réduites, inférieures aux dimensions du meuble assemblé, permettant de multiples combinaisons et qui soient particulièrement simples à réaliser et à assembler, et offrant une grande diversité de combinaisons.

[0007] **EXPOSE ET AVANTAGES DE L'INVENTION**

[0008] A cet effet, l'invention a pour objet un système de meubles de cuisine formés de caissons auxquels sont assemblés des caissons complémentaires :

[0009] le caisson se composant d'un premier côté extérieur, et d'un côté intermédiaire (CBI), assemblés à un dessous ou à un dessus et d'un dos assemblé aux côtés et au dessous ou au dessus,

[0010] le caisson complémentaire étant formé d'un deuxième dessous, d'un deuxième côté extérieur et d'un dos,

[0011] le dessous étant assemblé au côté intermédiaire, le second côté extérieur étant assemblé aux dessous, le dos étant assemblé au côté, au dessous et au deuxième côté,

[0012] l'assemblage des dessous et dessus aux côtés étant fait par des broches mécaniques portées par les faces des côtés et engagées dans des perçages dans les chants des dessous/dessous, munis de verrous à came dans le dessous/dessous, les comes en étant ac-

cessibles du côté intérieur du caisson/caisson complémentaire).

- [0013] Suivant une autre caractéristique avantageuse, le meuble bas est composé d'un caisson et d'un ou plusieurs caissons complémentaires dont les côtés sont reliés en partie haute par des traverses reliées à des supports fixés aux faces intérieures des côtés, le dessus du meuble bas recevant un plan de travail.
- [0014] Suivant une autre caractéristique avantageuse, le meuble haut a un caisson et un ou plusieurs caissons complémentaires, comportant chacun un dessus, les dessus et les dessous étant fixés par leurs chants contre les faces intérieures des côtés par des broches mécaniques portées par les côtés, et engagées dans des perçages réalisés dans les chants des dessous et dessus et équipés de verrous à came accessibles du côté intérieur du caisson et du caisson complémentaire.
- [0015] Le système de meubles de cuisine selon l'invention a l'avantage d'être d'une fabrication très simple et de se réduire à un nombre très petit de composants, c'est-à-dire de panneaux dont les différences dimensionnelles ne concernent que la largeur du dessous et celle du dos du meuble bas et de la largeur du dessous, dessus et du dos du meuble haut. Les côtés ont les mêmes dimensions ; si l'aspect extérieur des côtés est caché, les côtés peuvent être identiques au côté intermédiaire.
- [0016] L'assemblage des meubles bas et haut peut se faire par une seule personne puisque les caissons ont des dimensions faciles à la manipulation ; la progression de l'assemblage d'un caisson ne nécessite pas de gabarit, ni de moyen particulier pour tenir deux éléments l'un contre l'autre ; le côté s'assemble au fond et aboutit à un sous-ensemble en forme de dièdre qui tient rigidement de lui-même par le serrage des broches par les cames. La forme de dièdre rigide permet ainsi la fixation du deuxième côté et ou du côté intermédiaire. L'assemblage du caisson bas se termine par la mise en place des traverses hautes avant et arrière, après avoir préalablement glissé le dos entre les deux côtés. On a ainsi un caisson parfaitement stable et qui se manœuvre facilement. L'assemblage du caisson haut est tout aussi simple et cela d'autant plus que ses dimensions et son poids sont inférieurs à ceux du caisson bas. L'assemblage du caisson haut commence par l'assemblage d'un côté extérieur au dessous pour arriver ainsi à un dièdre stable auquel on ajoute le dessus pour former le sous-ensemble de base en U qui pour le caisson haut est pivoté pour cela de 90° favorisant l'assemblage et la mise en place du dos par coulissement comme pour le caisson bas mais dans une direction perpendiculaire à celle du coulissement du dos du caisson bas. L'assemblage du caisson haut se termine par la fixation du deuxième côté, consistant à engager les deux paires de broches mécaniques dans les perçages des chants du dessous et du dessus.
- [0017] Le serrage des broches d'assemblage des caissons se fait progressivement tant pour le meuble bas que pour le meuble haut, par le simple pivotement des cames associés

aux broches.

- [0018] Les erreurs de montage sont exclues puisque les perçages pour les broches à travers les côtés et dans le chant du dessous et du dessus sont précis en position et en réalisation et ne permettent pas un assemblage par erreur.
- [0019] Ce système modulaire permet l'adaptation à l'espace disponible par l'adjonction d'un ou plusieurs caissons complémentaires de largeur adaptée à la fonction et à la place disponible.
- [0020] En outre, comme l'assemblage des éléments ne nécessite pas d'espace de montage sur le côté, autre que l'intervalle de largeur égale à la longueur de la partie saillante des broches, le meuble bas comme le meuble haut, peuvent s'assembler sur place sans avoir à réaliser le meuble bas ou le meuble haut en dehors de leur emplacement final ; cela évite également de solliciter, éventuellement de déformer les éléments d'assemblage, c'est-à-dire les broches et leurs logements.
- [0021] Suivant une autre caractéristique avantageuse, le caisson haut et le ou les caissons complémentaires haut du meuble haut sont équipés d'éléments accrochage fixés aux coins arrières hauts des faces intérieurs des côtés et traversant le dos pour s'accrocher dans des crochets fixés au mur, recevant le meuble haut.
- [0022] La pose des crochets de fixation murale pour le meuble haut étant facile à faire de manière précise au niveau horizontal avec les outils actuels tels que des traceurs laser, les crochets offrent de plus une latitude de pose dans la direction horizontale ; comme les éléments de fixation du caisson et du caisson complémentaire sont positionnés de manière précise, la bonne mise en place du caisson, entraîne automatiquement la bonne mise en place du caisson complémentaire.
- [0023] Le côté modulaire du meuble et en particulier du meuble haut facilite l'accrochage et le serrage des éléments de liaison puisque le caisson complémentaire haut est plus léger que le caisson haut ; pour son assemblage au caisson haut, l'ensemble formé par le côté extérieur, assemblé au dessous et au dessus et le maintien assuré par le dos est parfaitement rigide.
- [0024] Suivant une autre caractéristique avantageuse, le caisson et le ou les caissons complémentaires du meuble haut sont munis à leurs bords arrières d'une paire de rainures à section trapézoïdale formant un bec d'entrée et les bords homologues des dos sont des languettes de section trapézoïdale complémentaire.

Brève description des dessins

- [0025] La présente invention sera décrite ci-après de manière plus détaillée à l'aide d'un exemple de système de meubles de cuisine représentés dans les dessins annexés dans lesquels :
- [0026] [Fig.1] vue d'un ensemble de meubles de cuisine,

- [0027] [Fig.2] vue en plan des composants d'un caisson de meuble bas,
- [0028] [Fig.3] étapes d'assemblage d'un caisson et d'un caisson complémentaire,
- [0029] [Fig.4] vue de détail de l'assemblage du dos d'un caisson de meuble bas,
- [0030] [Fig.5] autre vue de détail de l'assemblage du dos,
- [0031] [Fig.6] vue de dessus d'un caisson bas,
- [0032] [Fig.7] vue en perspective de face du caisson haut,
- [0033] [Fig.8] vue en plan d'un côté de caisson haut,
- [0034] [Fig.9] vue de l'assemblage du caisson complémentaire sur un caisson haut,
- [0035] [Fig.10] vue schématique de l'assemblage du dos d'un caisson haut.
- [0036] DESCRIPTION D'UN MODE DE REALISATION DE L'INVENTION
- [0037] Selon la [Fig.1], l'invention a pour objet un système de meubles de cuisine bas MB ou haut MH formés de panneaux assemblés pour réaliser des caissons simples ou multiples recevant le cas échéant, une façade avec des portes ou restant ouverts ou équipés de tiroirs.
- [0038] Le meuble bas MB se compose d'un caisson KB seul ou combiné à un ou plusieurs caissons complémentaire KCBi, assemblés successivement les uns aux autres à parti du caisson KB.
- [0039] De la même manière, le meuble haut MH se compose d'un caisson haut KH seul ou combiné à un ou plusieurs caissons complémentaires hauts KCHi, combinés successivement les uns aux autres au caisson KH.
- [0040] De façon détaillée, le caisson bas KB se compose d'un dessous DB1 auquel sont fixés un premier côté extérieur CBE1 et un côté intermédiaire CBI recevant le dos bas FB1 ; le haut des côtés CB1, CBI est relié par une traverse avant TRAV et une traverse arrière TRAR et le dessus du caisson de meuble bas MB est couvert par un plan de travail non représenté.
- [0041] Le caisson bas complémentaire KCBi ($i = 1, 2, \dots$) se compose d'un dessous DB2, d'un côté extérieur CB2 et d'un dos FB2 pour être réuni côté extérieur CBI par son dessous DB2 et son dos FB2 ; deux traverses TRAV2, TRAR2 relie le haut du côté CBI au haut du côté CB2.
- [0042] De façon analogue, le caisson haut KH est formé d'un dessous DH1 auquel sont reliés un premier côté extérieur CHE1 et un côté intermédiaire CHI, un dessus haut DHH1 relié au premier côté haut extérieur CHE1 et au côté haut intermédiaire CHI. Le caisson KH a un dos FH1.
- [0043] Le caisson haut complémentaire KCH se compose d'un dessous haut DH2, d'un deuxième côté haut extérieur CHE2 et d'un dos FH2. Un dessus haut DHH2 est relié au côté haut intermédiaire CHI et au côté extérieur CHE2.
- [0044] Le dessous DB1 du caisson bas KB et le dessous DB2 du caisson complémentaire bas KCB sont munis de pieds supportant chacun des caissons KB, KCB. Les côtés

hauts CHE1 et CHI du caisson haut KH et le côté haut CHE2 du caisson complémentaire haut KCH sont munis de moyens d'accrochage de chaque caisson KH, KCH au mur ou cloison recevant le meuble haut MH.

- [0045] Pour ne pas compliquer la présentation, les suffixes numériques sont supprimés des références pour la présentation générale des meubles et lorsque les suffixes numériques ne sont pas nécessaires à la compréhension.
- [0046] Ces explications s'appliquent à tous les panneaux désignés de manière globale par les références alphabétiques, indépendamment de leurs compléments numériques utilisés pour les identifier particulièrement dans la description détaillée du meuble bas MB ou du meuble haut MH.
- [0047] L'assemblage des panneaux des côtés CBE, CBI, CHE, CHI aux dessous DB, DH, DHH se fait par des broches à came complétés par des tourillons ; l'assemblage du dos FB se fait par l'engagement des languettes des deux côtés du dos dans des rainures des côtés CBE, CBI. Les broches mécaniques (tourillons mécaniques) sont portées par la bande inférieure des côtés CBE, CBI, CHE, CHI et par la bande supérieure des côtés CHE, CHI ; ces broches viennent dans des logements équipés de perçages réalisés dans les chants des panneaux horizontaux (côtés CBE, CBI, CHE, CHI) contre lesquels sont appliqués les panneaux verticaux formant les côtés des caissons et les caissons complémentaires bas et haut (KB, KCB, KH, KCH). Les perçages non représentés sont munis de cames VG, VD dont les emplacements sont usinés dans la face intérieure des panneaux horizontaux DB, DH, DHH pour être accessibles de l'intérieur des caissons KB, KH et des caissons complémentaires KCB, KCH.
- [0048] La [Fig.2] montre les composants d'un caisson bas KB ou d'un caisson complémentaire KCB et leur schéma d'assemblage.
- [0049] Les composants du meuble bas MB représentés en plan de la [Fig.2], sont désignés par leurs références sans les suffixes.
- [0050] Les dimensions imposées sont la hauteur et la profondeur du meuble bas MB ou du meuble haut MH. Il s'agit de celles de tous les composants des caissons et des caissons complémentaires alors que la largeur des caissons et des caissons complémentaires peut varier en fonction de leur destination. A cette exception près, les formes des éléments et de leurs moyens d'assemblage sont les mêmes.
- [0051] Le composant de base est le dessous DB (DB1 ou DB2) auquel sont assemblés les côtés CBE ou CBI.
- [0052] Le dessous DB de forme rectangulaire a deux bords latéraux, l'un droit (D) et l'autre gauche (G). Cette distinction est nécessaire puisque l'assemblage se fait à partir de l'un ou l'autre côté et se poursuit dans le même sens pour l'assemblage du caisson et l'éventuelle adjonction du ou des caissons complémentaires KCBi. Par convention dans la présente description, l'assemblage des caissons KB, KCB ou KH, KCH se fait

de la gauche vers la droite.

- [0053] Le bord droit du dessous DB comporte deux verrous ou cames VG1,2 pour l'assemblage avec les broches du côté gauche CBE1 ; le côté droit comporte deux verrous à came côté droit VD1,2 pour l'assemblage avec des broches du deuxième côté CBE2 ou du côté intermédiaire CBI. Les écartements DVG et DVD des verrous par rapport à l'axe médian transversal du panneau formant le dessous DB (ou tout autre repère géométrique) sont différents pour des raisons qui apparaîtront dans la suite de la description.
- [0054] Les broches BRG/BRD de la face gauche et de la face droite des côtés CBE ou CBI sont écartées en correspondance avec le bord gauche ou droit du dessous DB auquel elles sont assemblées. Selon le sens d'assemblage adopté par convention, comme déjà indiqué :
- [0055] - le premier côté CBE1 assemblé au bord gauche du dessous DB1 a des broches BRD1/2 sur sa face droite, à l'écartement DVG du bord gauche de de dessous DB1,
- [0056] - le deuxième côté qui est le côté CBI ou CBE2 a sur sa face gauche des broches BRD1/2 à l'écartement DVD des verrous VD1/2 auxquels elles sont associées.
- [0057] Si le caisson KB est seul, non combiné à un caisson complémentaire KCB, alors le deuxième côté assemblé au-dessous DB1 est le côté extérieur DBE2. Mais si le caisson KB est réuni à un caisson complémentaire KCB alors le côté assemblé au bord droit du dessous DB1 est le côté CBI. Le côté CBE1 a des broches BRD dans sa face droite et le côté CBE2 a des broches BRG dans sa face gauche. Le côté intermédiaire CBI a des broches dans sa face gauche et dans sa face droite pour l'assemblage aux dessous DB1 et DB2.
- [0058] Une autre différence entre les côtés CBE1, CBE2 et le côté CBI est la présence d'échelles de perçages pour recevoir les taquets portant les étagères ou des glissières ou rails de tiroirs. Ces perçages ne sont prévus que sur les faces intérieures des côtés CBE mais sur les deux faces du côté intermédiaire CBI.
- [0059] Le décalage des broches BRG/BRD est nécessaire à cause de leur implantation dans les deux faces du côté intermédiaire CBI.
- [0060] Dans le cas d'un meuble bas ayant deux caissons complémentaires KCB1, KCB2, le côté CBE2 du premier caisson complémentaire KCB1 est remplacé par un autre côté CBI.
- [0061] Près du bord arrière, les panneaux DB, CBE1, CBE2 et CBI ont une rainure 10 de section trapézoïdale recevant par coulissement longitudinal les deux bords latéraux en forme de languette 20 des deux côtés des dos FB1/2.
- [0062] Le dessous DB peut également avoir une rainure 10a de section rectangulaire pour recevoir la languette 20a du bord inférieur du dos FB par son engagement par le dessus à la fin du coulissement du dos dans les rainures 10.

- [0063] La [Fig.3] montre deux étapes d'assemblage du caisson KB :
- [0064] Dans une première étape (partie A), on assemble le premier côté extérieur CBE1 au dessous DB1 en verrouillant les broches BRG1 et BRG2 par les cames VG1, VG2 pour avoir l'assemblage en équerre de ces deux éléments.
- [0065] Cette étape est de préférence précédée par l'assemblage des pieds non représentés, au dessous DB1.
- [0066] La partie B montre l'étape suivante consistant à assembler le côté CBE2 ou CBI au chant du dessous DB1. On assemble ainsi les broches BRG1,2 du côté CBI (ou CBE2) aux verrous VD1, VD2 en serrant par les cames VD1, VD2. On obtient ainsi l'ensemble en forme de U du caisson KB.
- [0067] L'assemblage se complète par la mise en place par coulissement du dos FB1 engagé par ses deux languettes latérales 20 dans la rainure 10 de section trapézoïdale du côté CBE1 et celle de l'autre côté CBE2 ou CBI. La rainure 10 a une section trapézoïdale formant un bec 11 et une entrée de largeur inférieure à l'épaisseur du dos FB1 de sorte que le bord du dos FB1 est retenu dans la rainure 10 ; il maintient ainsi transversalement les côtés CBE1, CHI ([Fig.4]), l'un à l'autre en plus des autres moyens de liaison.
- [0068] L'assemblage du caisson KB est complété par la fixation des traverses TRAV, TRAR entre les côtés en partie haute, à l'avant et à l'arrière. Dans le cas d'un caisson KB seul, le deuxième côté est un côté CBE2 ; dans le cas d'un caisson KB recevant un caisson complémentaire bas KCB, le deuxième côté fixé au dessous DB1 est un côté CBI.
- [0069] Le caisson complémentaire KCB sera formé du côté commun CBI constituant son premier côté auquel sera relié le dessous DB2, le deuxième côté CBE2 et le dos FB2.
- [0070] Si un caisson complémentaire KCB (KCB1) doit être complété par un autre caisson complémentaire KCB2, celui-ci sera formé d'un dessous DB3, d'un deuxième côté CBE2 et d'un dos FB3 relié au deuxième côté du premier caisson complémentaire KCB1 qui ne sera pas un côté CBE2 mais un autre côté CBI.
- [0071] Les largeurs des caissons et caissons complémentaires sont fixées par la largeur de leur dessous DB et leur dos FB. Elles permettent d'adapter ainsi le meuble bas MB (et le meuble haut MH) à la place disponible.
- [0072] Dans la mesure où les faces extérieures du premier côté extérieur CBE1 et du dernier côté CBE2 du meuble bas MB ne sont pas visibles, par exemple un meuble bas encastré entre deux cloisons ou d'autres équipements de cuisine, tous les côtés CBE1, CBE2 seront de préférence uniformément des côtés CBI, c'est-à-dire avec des échelles de perçages pour les taquets de support d'étagères ou de glissières ou rails de tiroirs sur les deux faces ; cela ne sera pas un inconvénient esthétique. Les deux côtés CHI utilisés comme côtés CBE1, CBE2, n'auront des broches d'assemblage BRG, BRD que sur les faces intérieures.

- [0073] Les figures 4 et 5 montrent le détail du bord arrière du côté CBE1 et CBI avec ces rainures à section trapézoïdale 10 et la forme trapézoïdale complémentaire de la languette 20.
- [0074] Ces vues de détail montrent également la pièce de fixation 30 pour l'extrémité d'une traverse TRAR et avant la mise en place de la traverse ([Fig.4]) pour permettre la mise en place par coulissement du dos FB1.
- [0075] La vue en plongée du dessus selon la [Fig.6] montre le caisson complémentaire KCB et très partiellement le caisson KB. La structure qui apparaît dans cette vue de dessus du caisson KB serait quasiment identique à celle du caisson complémentaire KCB.
- [0076] Après cet assemblage du caisson KB et du caisson complémentaire KCB, le meuble bas MB reçoit le plan de travail non représenté, qui se fixe par le dessous aux traverses TRAV, TRAR et ensuite on place les étagères. Ces éléments ne sont pas représentés.
- [0077] Le meuble haut MH a une structure de même type que celle du meuble bas MB, sauf qu'il a en plus un dessus DH pour le caisson KH et un dessus DHH pour le ou les caissons complémentaires KCH ce qui nécessite un ordre de montage différent pour certaines opérations d'assemblage.
- [0078] La [Fig.7] montre une vue de face en perspective du caisson haut KH avec ses deux côtés CHE1 et CHE2 assemblés au dessous haut DH et au dessus haut DHH. Les côtés ont des broches en partie basse et en partie haute pour engagées dans des logements débouchant dans les chants du dessous DH et du dessus DHH. Le dessous DH et le dessus DHH ont des verrous VD1/2, VG1/2 en forme de came, disposés différemment à gauche et à droite comme pour le dessous bas DB, à cause des broches BRD, BRG, implantées dans la face gauche et la face droite en partie haute et en partie basse du côté commun CHI dans le cas d'un caisson KH, combiné à un caisson complémentaire KCH.
- [0079] Le caisson KH a deux éléments d'accrochage 31, solidaires, des côtés CHE1, CHE2 ou CHI, fixés à la face intérieure de chaque côté dans le coin haut arrière et traversant une découpe de chaque coin haut du dos FH1.
- [0080] Les éléments d'accrochage 31 se placent dans des pièces en forme de crochets 32, fixés au mur (figures 8, 9).
- [0081] La [Fig.8] montre un côté CH1 de caisson haut KH, avec les broches BRG1/2, basses et hautes pour le dessous DH et le dessus DHH ainsi que des tourillons venant dans les perçages, recevant en partie les broches en saillie de l'autre face du côté si celui-ci est un côté commun CHI ; inversement pour l'autre face du côté commun CHI, il y a un tourillon dans le débouché de chaque perçage recevant une broche BRG1/2 sur la face visible à la [Fig.8].
- [0082] Le bord arrière du côté CHE1, comme celui des panneaux des autres côtés CHE2 ou CHI, comporte une rainure 10a de section rectangulaire pour recevoir la languette 20a

de chaque bord vertical du dos FH1 car pour des raisons d'assemblage, le dessous DH et le dessus DHH ont des rainures horizontales 10 de section trapézoïdale.

L'assemblage du dos FH1 du caisson haut KH et du caisson haut complémentaire KCH se fait en couissant le dos FH entre le dessous DH et le dessus DHH comme cela apparaît à la [Fig.10] en utilisant les rainures trapézoïdales 10 pour relier le panneau du dos FH au bord arrière du dessous DH et du dessus DHH.

[0083] Le caisson KH s'assemble avant d'être accroché au mur. Pour cela, selon la [Fig.7], après avoir assemblé le dessous DH1 au côté CHE1, on lui assemble le dessus DHH1.

[0084] Pour le meuble haut, comme le caisson KH et le ou les caissons complémentaires KCH, sont suspendus, il est important que ces deux éléments comportent une rainure 10 à section trapézoïdale comme celle des côtés du caisson KB et que le bord inférieur et le bord supérieur du dos FH1 comportent une languette 20 de forme complémentaire à celle des rainures 10. On peut ainsi assembler le dos FH1 en le glissant dans les deux rainures 10 ; pour faciliter cette mise en place par coulissement, il est préférable d'une part, d'assembler le dessous DH1 et le dessus DHH1 au côté CHE1 posé à plat pour arriver à l'assemblage des trois éléments DHH1, CHE1, DH1 dans l'orientation de la [Fig.10] avec les rainures 10 orientées verticalement pour y glisser facilement les languettes 20 bordant le haut et le bas du dos FH1.

[0085] On peut terminer l'assemblage dans cette position en posant le côté CHI sur les chants des éléments DH1, DHH1 en engageant les broches dans les logements des chants et en verrouillant avec les cames intégrées dans les verrous VG1/2, VD1/2 dans le dessous DH1 et dans le dessus DHH1, comme cela était le cas pour le caisson bas KB.

[0086] Le dos DH1 ainsi engagé, relie le dessous et le dessus de façon complémentaire à leur liaison par les côtés CHE1, CHE2 ou CHI.

[0087] On peut alors accrocher le caisson KH aux éléments de fixation 32 installés sur le mur.

[0088] La [Fig.9] montre le caisson haut KH accroché et le caisson complémentaire KCH assemblé comme cela a été décrit pour le caisson KH, pour le présenter et l'assembler au caisson KH.

[0089] NOMENCLATURE DES ELEMENTS PRINCIPAUX

[0090] (références sans les suffixes numériques)

[0091] MB Meuble bas

[0092] MH Meuble haut

[0093] KB Caisson bas

[0094] KH Caisson haut

[0095] KCB Caisson complémentaire bas

[0096] KCH Caisson complémentaire haut

- [0097] DB Dessus bas du caisson et du caisson complémentaire
- [0098] CBE Côté bas extérieur
- [0099] CBI Côté bas intermédiaire
- [0100] FB Dos du caisson bas et du caisson complémentaire bas
- [0101] DH Dessous du caisson haut et du caisson complémentaire haut
- [0102] CHE Côté extérieur du caisson haut et du caisson complémentaire haut
- [0103] CHI Côté intermédiaire du caisson haut
- [0104] DHH Dessus du caisson haut et du caisson complémentaire haut
- [0105] TRAV Traverse avant du caisson bas
- [0106] TRAR Traverse arrière du caisson bas
- [0107] BRG Broche gauche
- [0108] BRD Broche droite
- [0109] VG Verrou gauche en forme de came
- [0110] VD Verrou droit en forme de came
- [0111] 10 Rainure de section trapézoïdale
- [0112] 10a Rainure de section rectangulaire
- [0113] 11 Bec de la rainure
- [0114] 20 Languette de section trapézoïdale
- [0115] 20a Languette de section rectangulaire
- [0116] 30 Support de traverse
- [0117] 31 Élément d'accrochage du meuble haut
- [0118] 32 Crochet fixé au mur pour le meuble haut

Revendications

- [Revendication 1] Système de meubles de cuisine formés de caissons (KB, KH) auxquels sont assemblés des caissons complémentaires (KCB, KCH)
- le caisson (KB, KH) se compose d'un premier côté extérieur (CBE, CHE), et d'un côté intermédiaire (CBI, CHI), assemblés à un dessous (DB, DH) ou à un dessus (DHH) et d'un dos (FB, FH) assemblé aux côtés et au dessous ou au dessus,
 - le caisson complémentaire (KCB, KCH) est formé d'un deuxième dessous (DB2, DH2), d'un deuxième côté extérieur (CBE2, CH2) et d'un dos (FB2, FH2),
- le dessous (DB2, DH2) étant assemblé au côté intermédiaire (CBI, CHI) le second côté extérieur (CBE2, CHE2) étant assemblé aux dessous (DB2, DH2),
- le dos (FB2, FH2) étant assemblé au côté (CBI), au dessous (DB2, DH2) ou au dessus (DHH2) et au deuxième côté (CBE2, CHE2)
- l'assemblage des dessous (DB, DH,) et dessus (DHH) aux côtés (CBE, CBI, CHE, CHI) étant fait par des broches mécaniques (BRD, BRG) portées par les faces des côtés (CBE, CBI, CHE, CHI) et engagées dans des perçages dans les chants des dessus/dessous, munis de verrous à came dans le dessus/dessous, les comes en étant accessibles du côté intérieur du caisson/caisson complémentaire (KB, KH, KCB, KCH).
- [Revendication 2] Système de meuble de cuisine selon la revendication 1, caractérisé en ce que
- le meuble bas (MB) est composé d'un caisson (KB) et d'un ou plusieurs caissons complémentaires (KCBi) dont les côtés sont reliés en partie haute par des traverses (TRAV, TRAR) reliées à des supports (30) fixés aux faces intérieures des côtés, le dessus du meuble bas (MB) recevant un plan de travail.
- [Revendication 3] Système de meuble de cuisine selon la revendication 1, caractérisé en ce que
- le meuble haut a un caisson (KH) et un ou plusieurs caissons complémentaires (KCHi), comportant chacun un dessus (DHH, DHH1), les dessus et les dessous étant fixés par leurs chants contre les faces intérieures des côtés (CHE1, CHE, CHI) par des broches mécaniques (BRD, BRG) portées par les côtés, et engagées dans des perçages réalisés dans les chants des dessous et dessus et équipés de verrous à came (VD, VG) accessibles du côté intérieur du caisson (KH) et du

caisson complémentaire (KCH).

[Revendication 4]

Système de meuble de cuisine selon la revendication 1, caractérisé en ce que

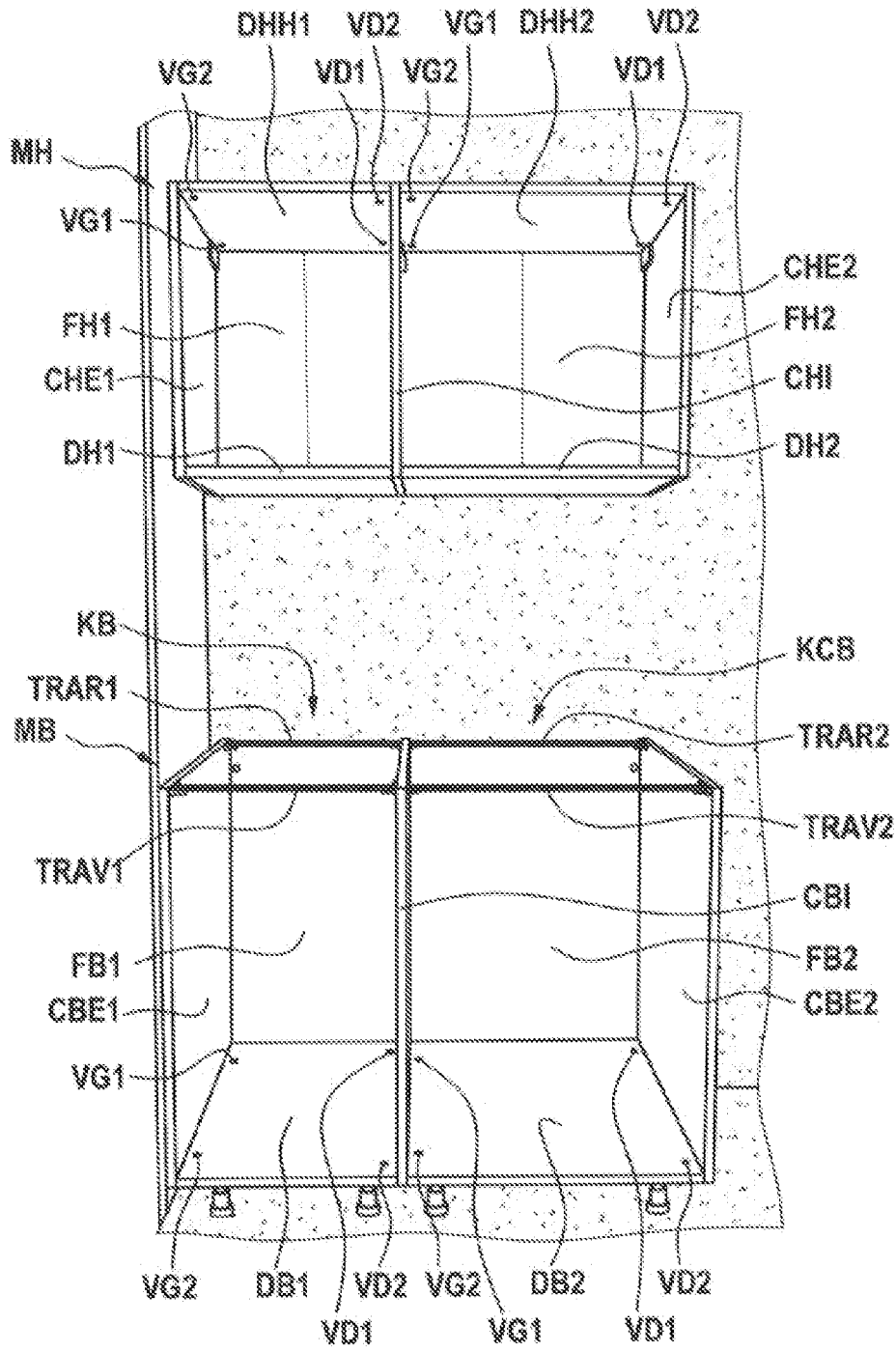
le caisson haut (KH) et le ou les caissons complémentaires haut du meuble haut (MH) sont équipés d'éléments accrochage (31) fixés aux coins arrières hauts des faces intérieurs des côtés (CHE, CHI) et traversant le dos (FH) pour s'accrocher dans des crochets (32) fixés au mur, recevant le meuble haut (MH).

[Revendication 5]

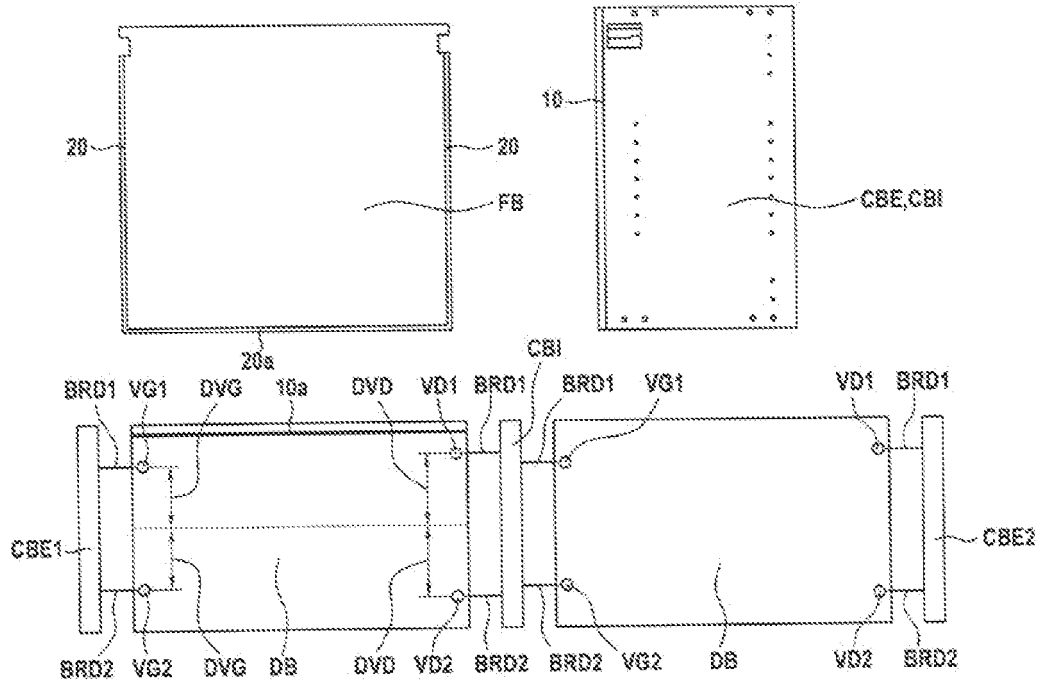
Système de meuble de cuisine selon la revendication 1, caractérisé en ce que

le caisson (KH) et le ou les caissons complémentaires (KCH) du meuble haut (MH) sont munis à leurs bords arrière d'une paire de rainures (10) à section trapézoïdale formant un bec d'entrée (11) et les bords homologues des dos (FH) sont des languettes (20) de section rectangulaire complémentaire.

[Fig. 1]

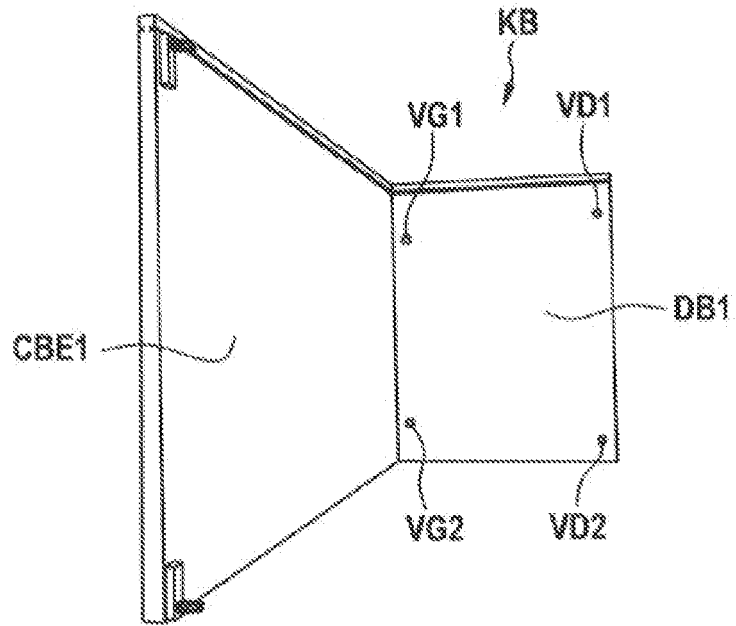


[Fig. 2]

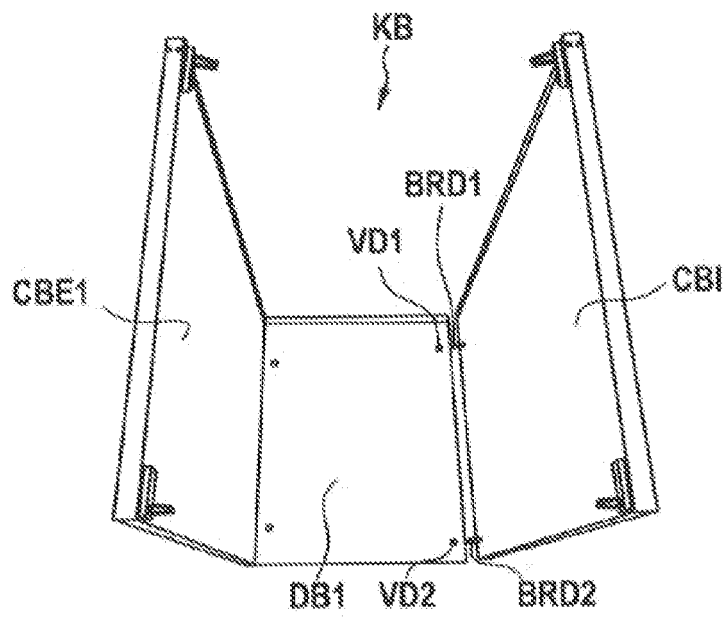


[Fig. 3]

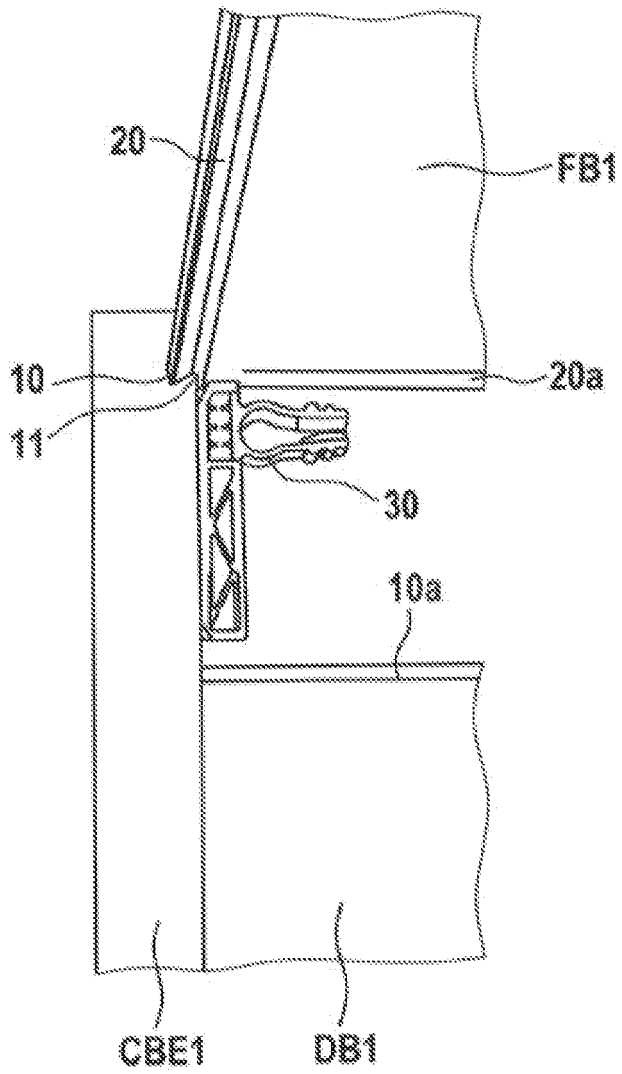
A



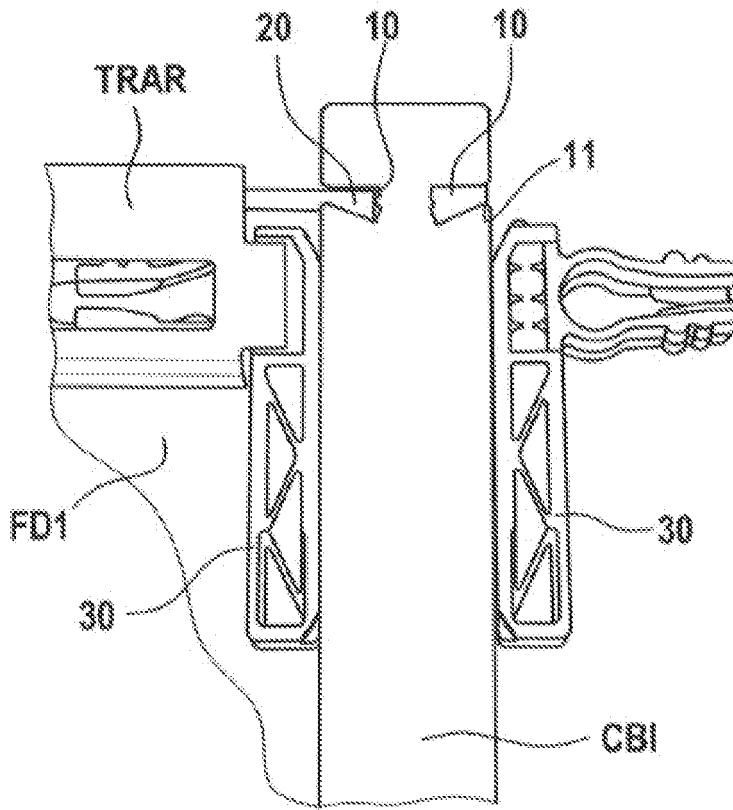
B



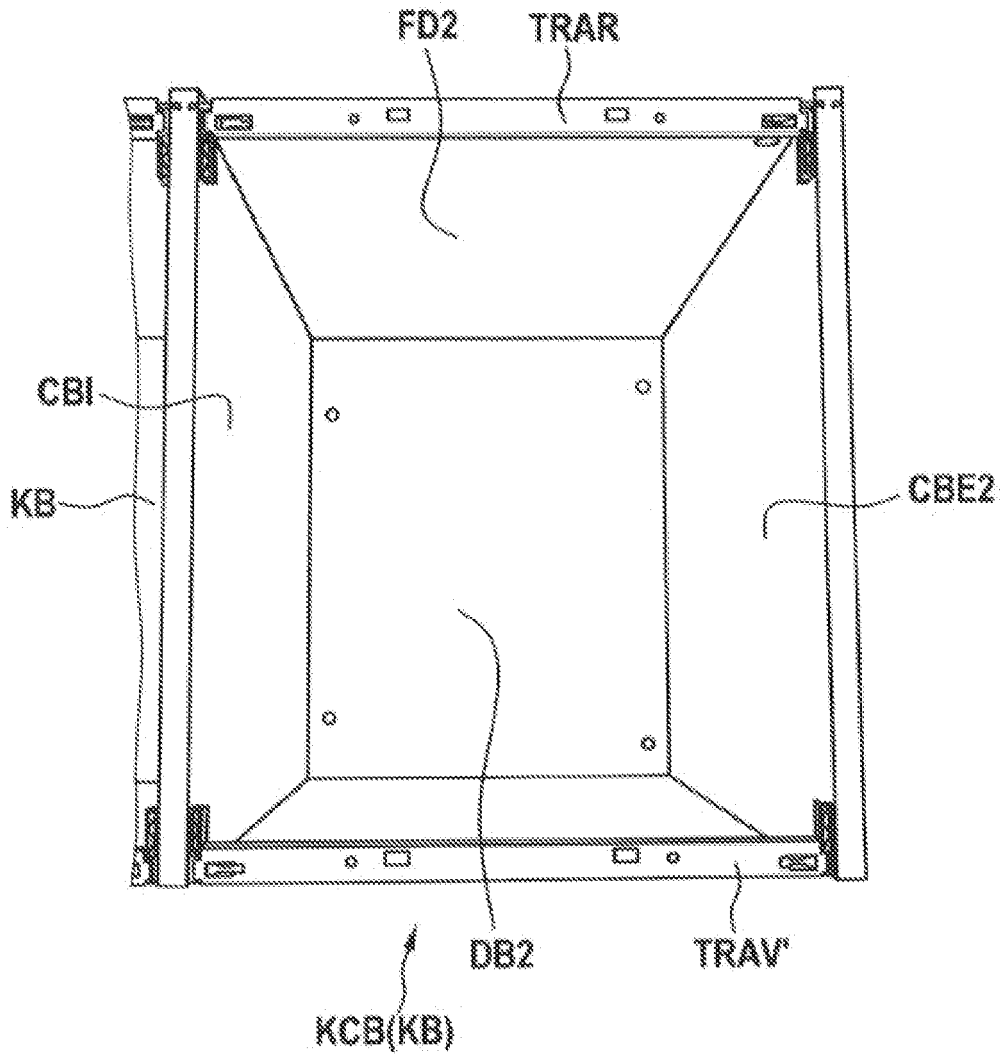
[Fig. 4]



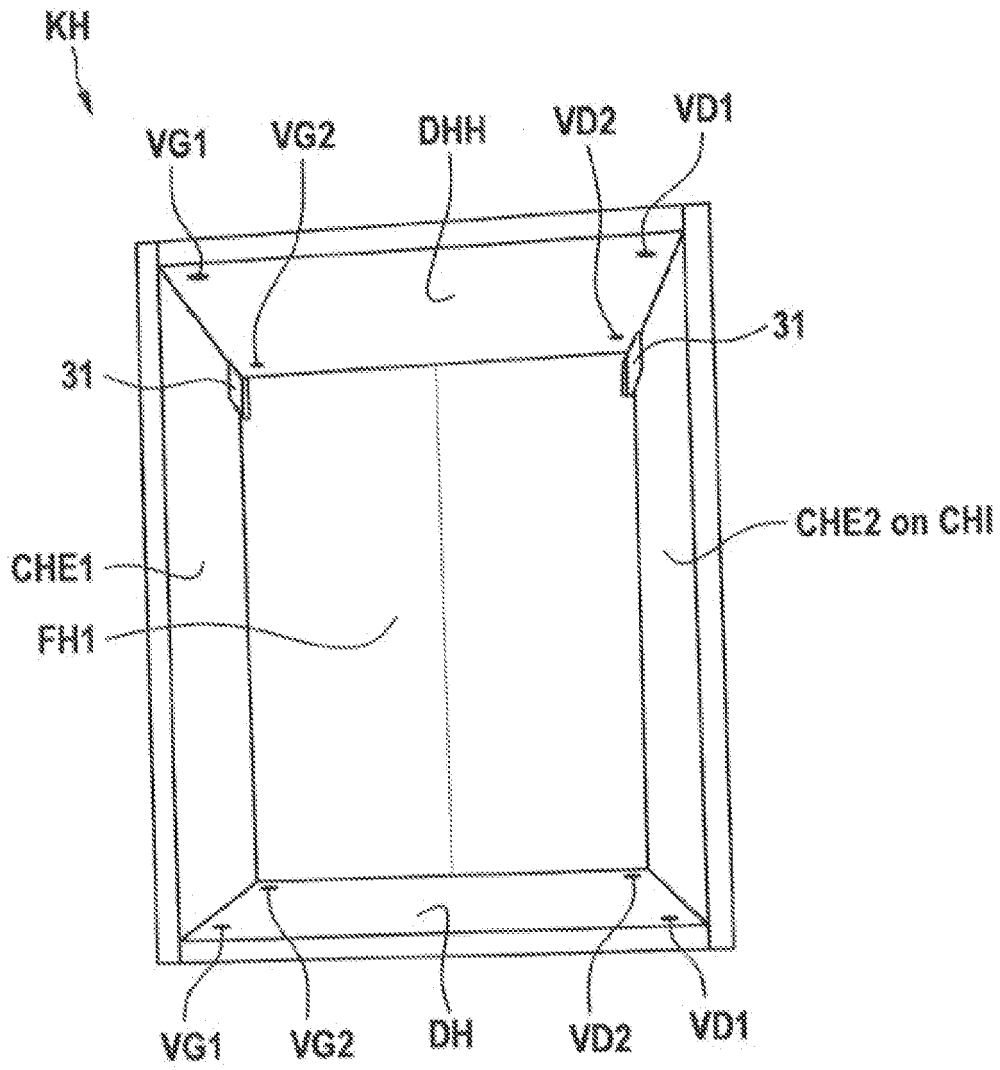
[Fig. 5]



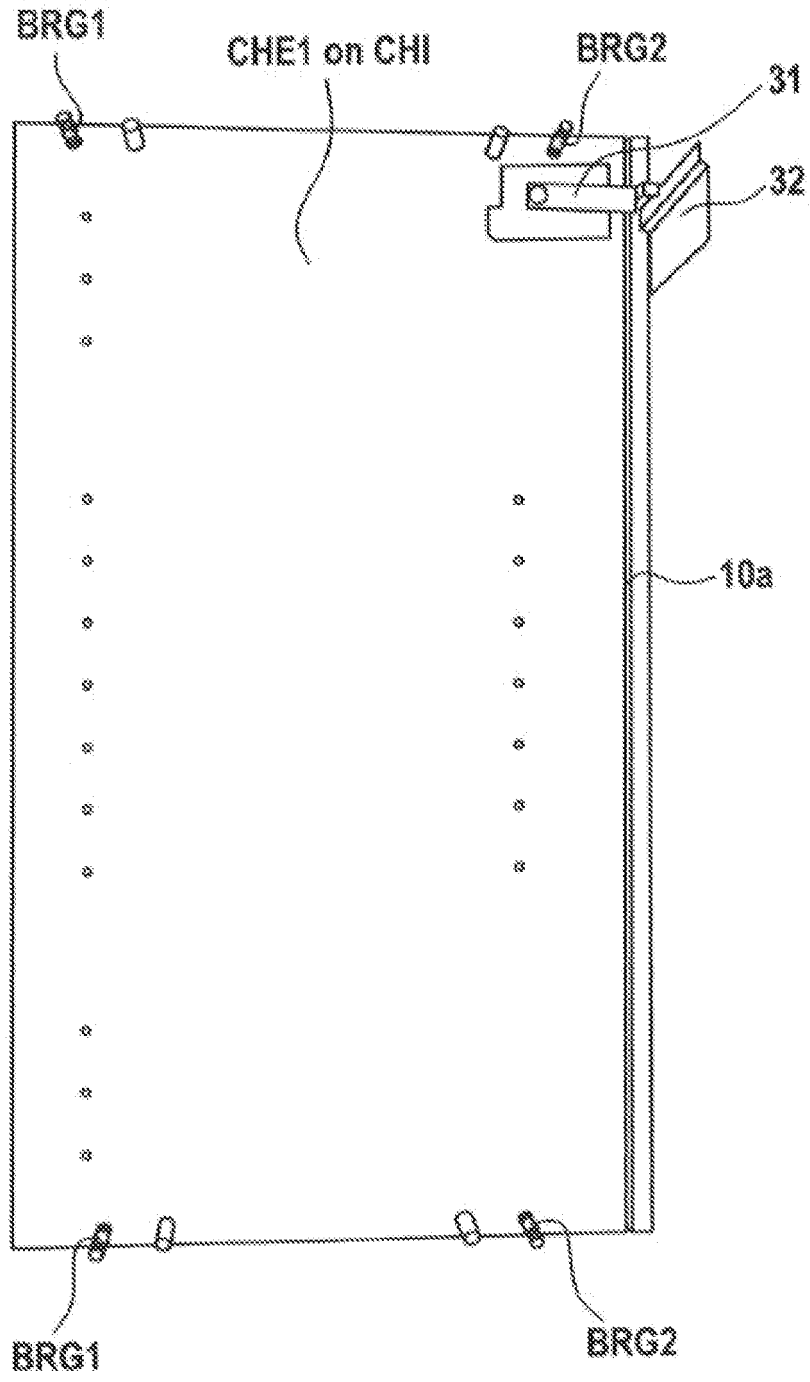
[Fig. 6]



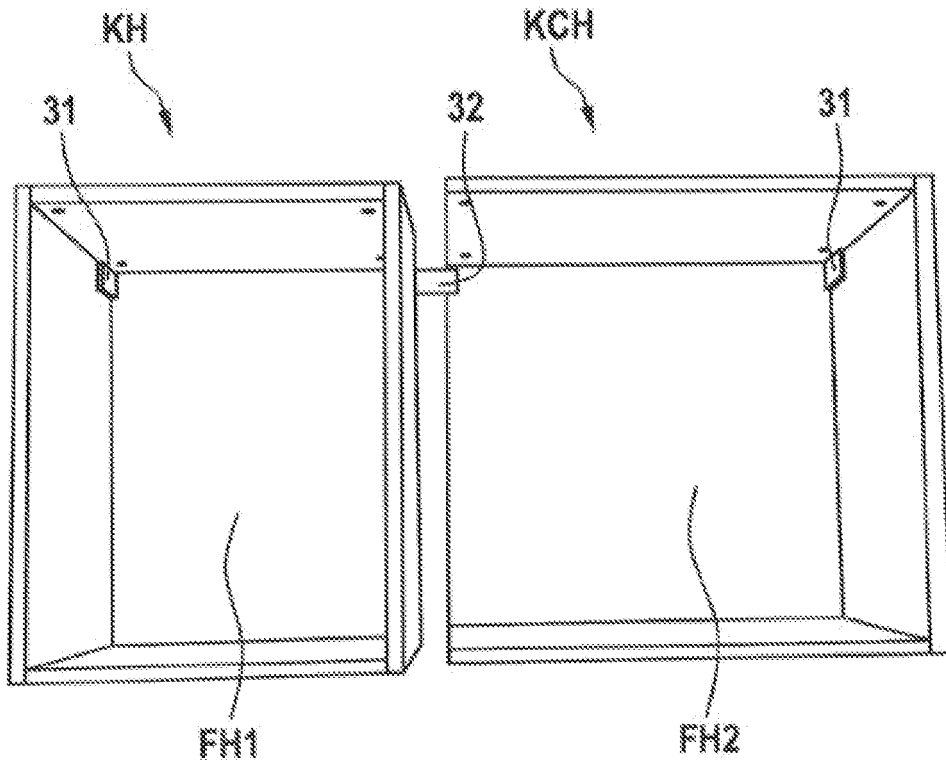
[Fig. 7]



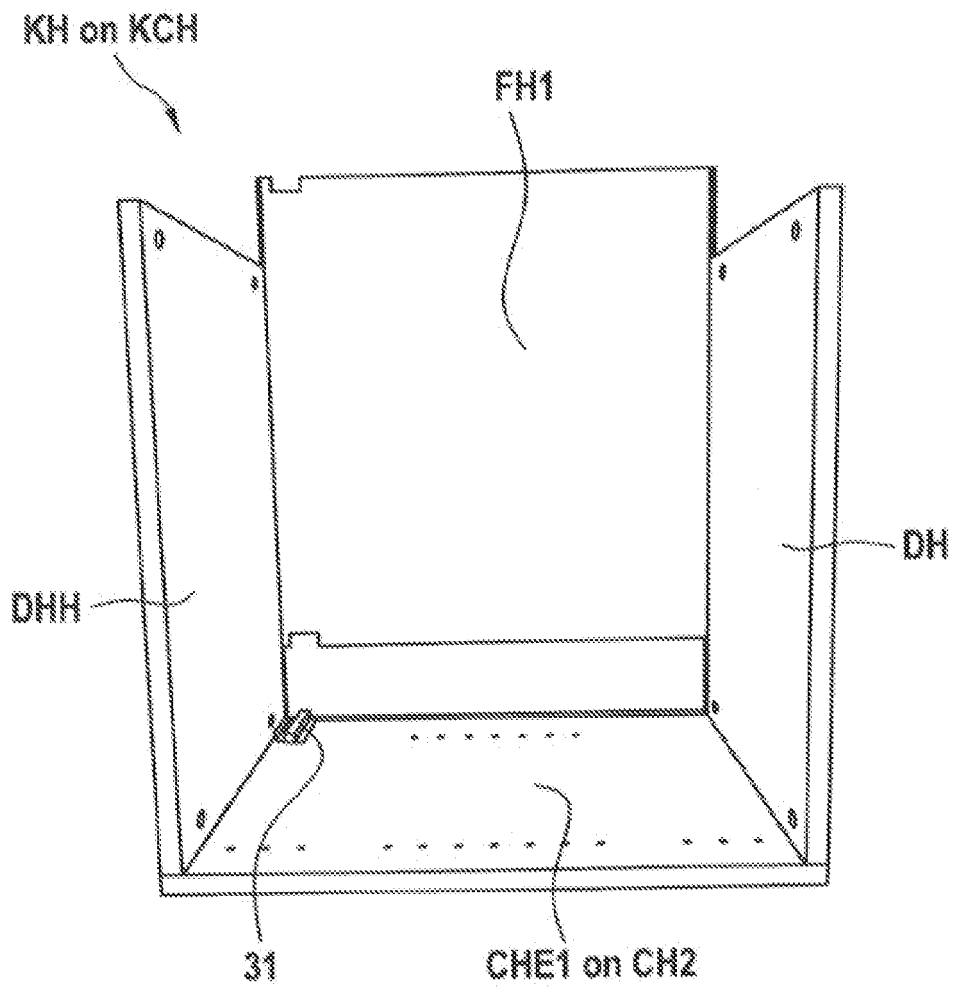
[Fig. 8]



[Fig. 9]



[Fig. 10]



**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 2300832 FA 915936**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.
Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du **02-08-2023**
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
CN 115500611	A	23-12-2022	AUCUN	

US 5718493	A	17-02-1998	CA 2173568 A1	05-10-1996
			US 5718493 A	17-02-1998

FR 2490940	A1	02-04-1982	AUCUN	

WO 2006126071	A1	30-11-2006	AT 471093 T	15-07-2010
			DK 176569 B1	15-09-2008
			EP 1887910 A1	20-02-2008
			PL 1887910 T3	30-11-2010
			US 2009129859 A1	21-05-2009
			US 2014255092 A1	11-09-2014
			WO 2006126071 A1	30-11-2006

US 4750794	A	14-06-1988	AUCUN	

KR 970016022	U	23-05-1997	AUCUN	

US 5803561	A	08-09-1998	AUCUN	
